

# CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2018

## Résumé

### 1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Signature de l'avenant n°1 pour le lot *Menuiseries intérieures*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine (moins-value : - 5 708,21 € TTC).
- Attribution du marché de remplacement de la clôture des terrains de sports : 5 964,00 € TTC.
- Attribution du marché de création d'une ouverture entre les deux dortoirs de l'école : 1 368,60 € TTC.
- Signature de l'avenant n°1 pour le lot *Plomberie-Chauffage*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine : 4 704,00 € TTC.
- Signature de l'avenant n°1 pour le lot *Sols*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine : 2 360,82 € TTC.
- Signature de l'avenant n°1 pour le lot *Couverture*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine : 551,56 € TTC.
- Signature d'un nouveau contrat de location du hangar municipal avec un loyer fixé à 1 050 € par trimestre à compter du 1er juillet 2018.
- Attribution du marché de fourniture et pose des équipements pour la cuisine en liaison froide du nouveau bâtiment ALAÉ-cantine : 20 198,40 € TTC.
- Signature de l'avenant n°2 pour le lot *Couverture*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine : 685,51 € TTC.
- Signature de l'avenant n°3 pour le lot *Couverture*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine : 4 017,19 € TTC.

### 2. Tarifs 2018-2019 de la cantine et de l'ALAÉ

Cette année, la Commission scolaire propose que les tarifs soient dégressifs en fonction du quotient familial. Ces tarifs comportent :

- un prix repas ;
- un prix P.A.I. pour l'accueil d'un enfant présentant des allergies ou intolérances alimentaires et pour lequel aura été établie une convention « Projet d'Accueil Individualisé » (PAI) ;
- un prix ALAÉ du matin, du midi et du soir, ainsi qu'un forfait matin et soir.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les nouveaux tarifs 2018-2019 de la cantine et de l'ALAÉ tels qu'indiqués ci-dessous :

Quotient familial	Matin	Temps du déjeuner			Soir	Forfait
		ALAÉ • 12h – 12h30 (sans repas) • 12h–14h (avec repas)	Repas	Total (repas + ALAÉ)		
Compris entre 0 et 600 €	0,99 €	0,45 €	3,06 € PAI* : 0,90 €	3,51 € 1,35 €	1,98 €	2,70 €
Compris entre 600 et 1000 €	1,05 €	0,48 €	3,23 € PAI* : 0,95 €	3,71 € 1,43 €	2,09 €	2,85 €
Supérieur à 1000 €	1,10 €	0,50 €	3,40 € PAI* : 1 €	3,90 € 1,50 €	2,20 €	3 €

\* Projet d'Accueil Individualisé (repas fourni par la famille)

### **3. Règlements intérieurs 2018-2019 de l'ALAÉ et de la cantine**

Après délibération, le Conseil adopte les nouveaux règlements intérieurs de l'ALAÉ et de la cantine, proposés par la Commission scolaire. Ces règlements ont été mis à jour pour tenir compte, à la rentrée 2018, du retour à la semaine de quatre jours, du changement des horaires et de la pause de midi, des deux services à la cantine et des nouveaux tarifs dégressifs. Les fonctionnements de l'ALAÉ et de la cantine restent identiques.

### **4. Adhésion au service « RGPD » du Syndicat Intercommunal A.GE.DI. et nomination d'un délégué à la protection des données**

Le règlement européen dit « RGPD » (Règlement Européen Général sur la Protection des Données) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Chaque collectivité doit désigner un Délégué à la Protection des Données. Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales de mise en conformité des données informatiques, le Syndicat Intercommunal A.GE.DI. propose des ressources mutualisées et la mise à disposition de M. Jean-Pierre Martin, désigné par le comité syndical A.GE.DI., comme Délégué à la Protection des Données.

Après délibération, le Conseil autorise Madame le Maire à signer une convention de mutualisation avec le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I..

### **5. Adhésion au groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil**

Les communes ont l'obligation de faire relier les délibérations du conseil municipal, les arrêtés et décisions du maire, ainsi que les registres d'état civil. En outre, les frais de conservation des archives constituent une dépense obligatoire des communes.

Pour ces différentes opérations, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn a décidé de constituer un groupement de commandes dont il est le coordonnateur. Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes (simplification administrative et économie financière), le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'y adhérer à compter du 25 juin 2018, après signature d'une convention.

### **6. Convention de coopération entre le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du Dadou, la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la commune**

Depuis 2012, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois est en charge du service public de défense extérieure contre l'incendie. Le réseau d'adduction d'eau est géré par le SIAH du Dadou, auquel la commune de Cunac est adhérente. Par conséquent, il convient de signer une convention de coopération tripartite afin d'assurer le maintien de la qualité et du bon fonctionnement du réseau d'adduction d'eau de Cunac, ainsi que l'entretien, la réparation et la mesure de débit-pression des poteaux incendie raccordés à ce réseau.

Après délibération, le Conseil autorise Madame le Maire à signer cette convention d'une durée de deux ans.

### **7. Questions diverses**

- Réception d'un arrêté préfectoral autorisant la Sarl Jalby Christian Transports-Logistique, 19 rue de la Plaine à Cunac, à traiter 22 tonnes de déchets de verre non souillé **par jour** au lieu de 17,5 tonnes auparavant.
- Réunion de la Commission d'Appels d'Offres le 22 juin à 18h30 concernant la fourniture et la livraison des repas en liaison froide à la cantine. Trois candidatures ont été reçues. Les critères d'évaluation étaient la qualité des prestations (60%) et le prix du repas (40%).

- Communication :

- Succès de la sortie collective « Ce soir, on bouge ! » à la Scène Nationale d'Albi (SNA) organisée en janvier 2018 par la mairie et le Foyer laïque. Une nouvelle sortie est programmée pour 2019.
  - Programmation des 4 nouveaux spectacles *Au fil du Tarn* de la Scène Nationale d'Albi, par la Mairie, en partenariat avec le Foyer laïque de Cunac :
    - ✓ jeudi 8 novembre 2018, 20h30 : *Moi mon colon... 14/18 et pourtant on chantait !* (spectacle de théâtre et musique labellisé Mission du Centenaire de la guerre de 14-18)
    - ✓ mardi 4 décembre 2018, 19h30 : *L'envol* (création théâtrale, cinématographique et musicale)
    - ✓ samedi 16 février 2019, 20h30 : *Duo Daltin / Beer-Demander* (musique, accordéon/mandoline)
    - ✓ mardi 11 juin 2019, 18h30 : *Deux secondes / Les puces savantes* (spectacle famille : cirque, théâtre de rue, humour)
- Tarif d'entrée par spectacle : 10 €. Forfait pour les 4 spectacles : 28 € (7 € par spectacle).

#### - Affaires Scolaires, enfance et petite enfance :

- Le Conseil d'école a eu lieu lundi 18 juin et la Commission scolaire s'est réunie mardi 19 juin.
- Les règlements intérieurs de la cantine et de l'ALAÉ ont été revus et mis à jour, suite aux changements suivants à la rentrée prochaine :
  - ✓ retour à la semaine des 4 jours avec de nouveaux horaires scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 16h30 ;
  - ✓ mise en place de 2 services à la cantine : 12h10 (maternelles), 13h00 (élémentaires) ;
  - ✓ organisation d'un temps d'accueil payant (0,45 € / 0,50 €) de 12h à 12h30 ;
  - ✓ nouveau prestataire pour la fourniture des repas de la cantine ;
  - ✓ tarifs dégressifs (3 tranches) pour la cantine et l'ALAÉ ;
  - ✓ les ateliers de l'ALAÉ auront lieu de 17h à 18h.
- Nouveau bâtiment ALAÉ-cantine : la construction devrait s'achever à l'automne et le déménagement dans les nouveaux locaux aurait lieu pendant les vacances de la Toussaint.
- Prévision des effectifs pour la rentrée 2018-2019 : 131 élèves. Directrice : Mme IRISSOU.
  - ✓ Madame Marine IRISSOU et Madame Géraldine AZÉMA : 16 PS et 12 MS (28 élèves)
  - ✓ Madame Delphine NAEGER : 12 MS et 15 GS (27 élèves)
  - ✓ Madame Pascale RESSEGUIER : 17 CP et 9 CE1 (26 élèves)
  - ✓ Madame Carine LAMBERT : 17 CE2 et 8 CM1 (25 élèves)
  - ✓ Madame Laurence PETIT : 6 CM1 et 19 CM2 (25 élèves)
- La directrice a fait la demande d'une personne en service civique pour l'école à la rentrée prochaine.
- Suite à une demande de l'école, la Mairie va acheter du matériel de motricité pour les petits ainsi que du mobilier scolaire.
- Le festival du vent, « Buffa venta », a été un grand projet porteur pour l'école : les enfants ont fabriqué divers objets sur le thème du vent et ont participé à une rencontre à Cap'Découverte le 15 juin.
- Fête de l'école : vendredi 29 juin à 19h, suivie du repas organisé par l'A.P.E..

#### - Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.) :

- Dernière séance, le lundi 2 juillet : les jeunes élus recevront un trophée personnalisé ainsi qu'un dossier de presse récapitulant toutes leurs actions.
- La nouvelle cabane à livres, apposée Grand'Rue, sur le mur du cimetière, fonctionne bien.
- Afin de procéder à l'accueil d'un nouveau volontaire en service civique pour aider Mme Sophie Frère à encadrer les jeunes du 3<sup>ème</sup> C.M.J. en 2018-2019, une modification de l'agrément a été demandée.

#### - Vie associative, culture et sports :

- Jeudi 5 juillet à 20h à l'Espace associatif : réunion avec les responsables des associations pour établir le planning d'occupations des salles communales.
- Participation aux Assemblées Générales des associations :
  - ✓ ADMR Cambon-Cunac (Aide à Domicile en Milieu Rural), le 8 juin.
  - ✓ BCCL (Basket Club Cunac Lescure), le 15 juin.
  - ✓ Cunac Gym, le 19 Juin.
- Location de la salle de l'Espace associatif : quelques pré-réservations ont été faites. Les associations seront prioritaires.

- Fête du village : elle s'est très bien déroulée, grâce à la bonne organisation du Comité d'Animation de Cunac (C.A.C.) et à l'efficacité de ses bénévoles.